

**Conseil municipal | Séance du 27 juin 2024**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2024-06-27-5 | Médiathèque et ludothèque - Demande de subvention d'investissement auprès de la Caisse d'allocations familiales Sur le rapport de Monsieur Moysse Joachim**

Nombre de conseiller-es en exercice : 35

Nombre de conseiller-es présent-es à l'ouverture de la séance : 26

Date de convocation : 21 juin 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 27 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moysse, Maire.

**Etaient présent-es :**

Monsieur Joachim Moysse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Johan Quérueu, Madame Alia Cheikh, Madame Noura Hamiche, Monsieur Serge Gouet, Monsieur Fabien Leseigneur, Madame Virginie Safe, Monsieur Hubert Wulfranc.

**Etaient excusé-es avec pouvoir :**

Monsieur David Fontaine donne pouvoir à Madame Juliette Biville, Monsieur Dominique Grévrard donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Madame Najia Atif donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Mathieu Vilela donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueu, Madame Karine Pégon donne pouvoir à Monsieur Fabien Leseigneur.

**Etaient excusé-es :**

Monsieur Brahim Charafi.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Pascal Le Cousin

## **Exposé des motifs :**

En décembre 2022, le conseil municipal a adopté le Projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) de la ville, travaillé en prévision de la construction de la nouvelle médiathèque Elsa -Triolet.

En effet, l'ouverture de cet établissement dont la taille triple par rapport à la bibliothèque « historique », a nécessité de repenser le maillage territorial des équipements culturels. La médiathèque Elsa-Triolet s'adressera à tout le territoire, communal (et au-delà) ; à l'instar de la piscine Marcel-Porzou ou du Rive-Gauche par exemple.

Parallèlement, les locaux occupés par la ludothèque à l'espace Célestin-Freinet sont aujourd'hui trop exigus pour gérer sereinement la fréquentation simultanée de publics aux attentes différentes (enfants, familles, jeunes...).

Dès lors, la ludothèque va déménager et s'installer dans l'équipement Louis-Aragon, et des travaux sont nécessaires pour adapter les lieux aux besoins de la ludothèque.

La Caisse d'allocations familiales peut soutenir financièrement la ville pour réaliser ces travaux de cloisonnement et de changement de sols principalement. Les interventions se dérouleront sur le dernier trimestre 2024 ; et l'ouverture est envisagée début 2025.

## **Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :**

Le Conseil municipal,

### **Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La délibération n°2022-12-15-51 du Conseil municipal du 15 décembre 2022 approuvant le PCSES,

### **Considérant :**

- Le besoin d'augmenter les espaces dédiés aux jeux au regard du succès de la ludothèque et des ambitions de développement de la culture ludique,
- Le Projet culturel, scientifique, éducatif et social, adopté par la collectivité et l'objectif de reconfiguration du réseau des équipements culturels prévoit de relocaliser la ludothèque au sein de l'équipement Aragon située Rue du Vexin,
- Les travaux nécessaires à cet aménagement consistent en la modification de la banque d'accueil, la dépose d'une cloison vitrée, des cloisons et aménagements pour création d'une zone de réserve des collections, des modifications des revêtements de sols et peintures,
- Ce projet va mobiliser les dépenses d'investissement de la collectivité et nécessite tous les soutiens financiers possibles,
- Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 32 887,99 € HT et 39 465,58 € TTC,

<b>plan de financement projet d'investissement- travaux bibliothèque/ludothèque Aragon - ville de saint Etienne du Rouvray</b>			
<b>coût de l'opération</b>			
<b>lieu des travaux de l'opération</b>	<b>Nature des travaux de l'opération</b>	<b>Montant de dépenses HT</b>	<b>Montant de dépenses TTC</b>
<b>Bibliothèque Aragon</b>	réfection des sols	15 537,70 €	18 645,24 €
	cloisonnement	8 973,00 €	10 767,60 €
	container 10 pouces	4 210,62 €	5 052,74 €
	déménagement	4 166,67 €	5 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>32 887,99 €</b>	<b>39 465,58 €</b>
<b>Montant de TVA</b>		<b>6 577,60 €</b>	
<b>ressources prévisionnelles de l'opération sur le montant HT</b>			
<b>subventions</b>		<b>montant de subvention</b>	<b>taux par financement</b>
<b>SUBVENTION CAF</b>		23 022,00 €	70,00 %
<b>part de la collectivité</b>			
<b>part de la collectivité (20 % minimum)</b>		9 865,99 €	30,00 %
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>32 887,99 €</b>	<b>100,00 %</b>
<b>coût total pour la collectivité</b>	<b>TVA + 20 % reste à charge</b>	<b>16 443,59 €</b>	

**Décide :**

- Du principe de la réalisation de ces travaux.
- D'approuver le plan de financement prévisionnel.
- D'autoriser Monsieur le maire à solliciter la Caisse d'allocations familiales au titre des subventions d'investissement 2024.
- D'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyses

Monsieur Pascal Le Cousin

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 28/06/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20240627-lmc135674-DE-1-1

Affiché ou notifié le 2 juillet 2024